

Nantes, le 10 mars 2022

Aéroport Nantes Atlantique : les 24 maires de Nantes Métropole interpellent le Ministre délégué chargé des Transports

Les 24 maires de Nantes Métropole interpellent Jean-Baptiste DJEBBARI, Ministre délégué auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, afin que l'État améliore les modalités d'aides à l'insonorisation des logements et que soit mis à disposition les éléments constitutifs et la démonstration permettant de juger de la pertinence de l'allongement de la piste de 400 mètres pour réduire les nuisances sonores. Par cette nouvelle interpellation, Nantes Métropole souhaite obtenir des réponses aux questions en suspend concernant les 3 objectifs fixés par l'État dans le cadre du réaménagement de Nantes Atlantique : protection des riverains, réaménagement de l'aéroport et ce dans le cadre d'une gouvernance transparente.

Les modalités d'aides à l'insonorisation des logements

Les 24 maires de la Métropole demandent à l'État d'abonder le fonds de compensation, de revoir ses critères d'attribution et le calendrier de versement des aides. Le Plan de Gêne Sonore de Nantes-Atlantique, révisé en juillet 2019, avait permis un élargissement du périmètre, soit près de 3 730 logements éligibles à une aide d'insonorisation. Pour autant, les 24 maires de la Métropole constatent que face au manque de moyens financiers et aux longs délais de versement des aides, trop de ménages décident d'abandonner la réalisation de travaux d'insonorisation. Ces renoncements sont lourds de conséquences et il est inenvisageable, pour Nantes Métropole, de ne pas recourir à ces aides.

Le prolongement de la piste de 400 mètres

Malgré les demandes de la collectivité, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) se refuse à produire ou transmettre une analyse spécifique des gains et impacts de l'option retenue d'allongement de la piste de 400 mètres en termes de réduction des nuisances, au regard d'une option alternative portant sur un prolongement limité à l'emprise actuelle de la plateforme aéroportuaire. **Les 24 maires de Nantes Métropole ne peuvent se satisfaire de cette absence de transparence, également soulignée par les garantes du débat public et réitèrent la demande de disposer dans les meilleurs délais des éléments qui leur sont essentiels pour juger de la pertinence de cet allongement.**

La collectivité attend des **réponses claires et rapides de l'État** à la hauteur des engagements promis lors de l'annonce de l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes le 17 janvier 2018.

→ Retrouvez [ci-joint](#), le courrier adressé au Ministre des Transports